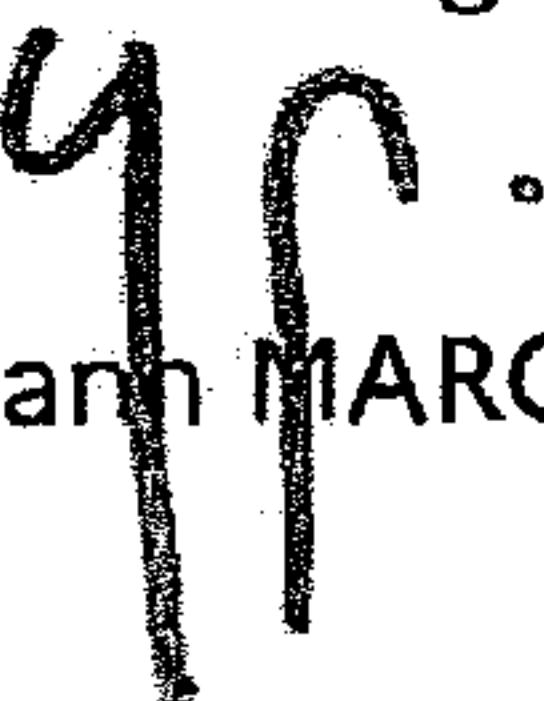


ARTICLE 15: Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, les informations relatives aux recommandations sanitaires (gestes barrières) sont consultables sur le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/gestes-barrieres>.

ARTICLE 16: Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, Monsieur le Président de PMMCU, Messieurs les maires de Calce et Estagel et Monsieur le commissaire enquêteur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Yohann MARCON